



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle
d'évaluation des apprentissages –
Modalités d'application de l'incomplet
du Cégep de Sainte-Foy**

Septembre 2019



Québec, le 12 novembre 2019

Madame Jasmine Gauthier
Directrice générale
Cégep de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 1T3

**Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages,
dispositions concernant l'incomplet**

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 25 septembre 2019, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné les modalités d'application de l'incomplet de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Cégep de Sainte-Foy, adoptées par son conseil d'administration le 18 juin 2019. Cet examen a été réalisé conformément au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et au *Cadre de référence* (mai 2012) de l'évaluation des PIEA.

Lors de sa réunion du 26 septembre 2018, la Commission avait jugé la PIEA du Collège *entièrement satisfaisante*. Le Cégep de Sainte-Foy a modifié sa PIEA pour apporter des précisions aux articles 6.7 et 6.8 portant sur l'incomplet. La Commission note que le Collège a précisé dans sa politique que la mention « incomplet » ne peut être attribuée qu'après la date limite d'abandon d'un cours sans mention d'échec déterminée par le ministre. La Commission observe également que l'incomplet est bien défini et que le champ d'application, les conditions et le processus d'attribution sont présentés dans la politique. Cependant, la Commission *invite* le Collège à formuler plus clairement les modalités d'application de l'incomplet en précisant que cette mention ne donne pas droit aux unités rattachées au cours. Elle considère que la PIEA demeure ***entièrement satisfaisante***.

Veuillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Original signé

Murielle Lanciault, présidente

c. c. M^{me} Sophie-Emmanuelle Genest, directrice des études